

Faciliter le maintien d'un médecin et restructuration du cabinet médical

L'aide apportée au médecin pour conforter son activité et maintenir une présence médicale pérenne sur le territoire s'est traduite par la mise à disposition d'un local en 1994 et plus récemment d'un logement à proximité de ce cabinet médical. La dynamique ainsi créée a permis à de nombreux stagiaires de découvrir la médecine rurale tout en augmentant la présence médicale. Ce qui constitue une exception pour un village rural comme le nôtre alors que de nombreuses régions sont aujourd'hui obligées de recruter des médecins étrangers.

Le cabinet médical doit faire prochainement l'objet d'un réaménagement pour améliorer les conditions d'accueil. Il sera notamment restructuré pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux VSAV des sapeurs-pompiers.